INDICATEURS DE LA SANTE (SA)

IDENTIFIANT	INDICATEUR	PAGE
1.I.SA.**01**	Espérance de vie à la naissance	106
2.R.SA.**02**	Accouchements Assistés (Taux d')	108
1.R.SA.**03**	Actes Médicaux (Coût Moyen des)	110
1.I.SA.**04**	Budget revenant aux structures les plus déconcentrées du Ministère de la santé (Part du)	112
1.O.SA.**05**	Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) conformes aux normes en matière de Personnel (Taux de)	114
2.R.SA.**06**	Contacts par personne et par an (Nombre de nouveaux)	116
1.R.SA.**07**	Couverture Vaccinale par antigène (Taux de)	118
2.R.SA.**08**	Faible Poids à la Naissance des nouveaux-nés (Taux de)	120
2.R.SA.**09**	Fréquentation des Formations Sanitaires (Taux de)	122
2.I.SA.**10**	Indigence Globale (Pourcentage d')	124
1.I.SA.**11**	Morbidité (Taux de)	126
2.R.SA.**12**	Mortalité due au paludisme dans les formations sanitaires (Taux de)	128
1.I.SA.**13**	Mortalité Infantile (Taux de)	130
1.I.SA.**14**	Mortalité Juvénile (Taux de)	132
1.I.SA.**15**	Mortalité Maternelle (Taux de)	134
2.R.SA.**16**	Mortalité Spécifique due au SIDA (Taux de)	136
2.R.SA.**17**	Personnes atteintes du SIDA sous traitement antirétroviraux (Pourcentage de)	138
2.R.SA.**18**	Prévalence contraceptive chez les femmes en âge de procréer (Taux de)	140
2.R.SA.**19**	Rayon Moyen d'Action des CSPS	142
1.O.SA.**20**	Rupture en Médicaments Essentiels Génériques (Taux de)	144
1.R.SA.**21**	Satisfaction des Utilisateurs des Services de Santé (Indice de)	146
2.I.SA.**22**	Séroprévalence du SIDA (Taux de)	148

1.I.SA.01	Espérance de vie à la naissance	Impact Décennale

?

L'**Espérance de vie à la naissance (e_0)** mesure le nombre moyen d'années qu'un individu peut espérer vivre dès sa naissance.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**OBJECTIF SPECIFIQUE MESURABLE (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Réduire la morbidité et la mortalité au sein des populations		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale de l'**Espérance de vie à la naissance (e_0)** est la suivante :

$$\text{Avec } e_0 = \frac{\Sigma\,(2x + a)*(S_x - S_{x+a})}{2*S_0}$$

Avec S_x = Survivants à l'âge exact x
S_0 = Survivants à zéro an exact correspondant aux naissances
A = Amplitude d'âge

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectifs des décès par âge en années révolues	Effectifs de la population par âge en années exactes.
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE		-
	PRODUCTEUR		-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

☑ Sexe ☑ Milieu de résidence

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

L'ajustement peut se faire sur la base du gain moyen annuel d'années vécues qui varie généralement entre 0,3 et 0,7 ans par an. Ainsi par exemple, si l'on considère un gain annuel moyen de 0,5 ans, trois ans plus tard, il faudra ajouter à e_0 1,5 ans (0,5 * 3).

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

L'indicateur par région n'est pas disponible.

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bernard DEMBELE, Direction de la Démographie, Institut National de la Statistique et de la Démographie ;
01 BP 374 Ouagadougou 01 ; Téléphone : (226) 32 45 14 ; Email : dembele_b@yahoo.com

2.R.SA.02	Taux d'accouchements Assistés	Résultat Annuelle

Le **Taux d'accouchements assistés** représente la proportion des naissances suivies par le personnel soignant.

Un accouchement est dit assisté lorsqu'il est conduit par une personne ayant au moins la qualification d'accoucheuse villageoise.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Promouvoir la santé des groupes spécifiques ; Promotion des prestations préventives à l'endroit des groupes vulnérables	Amener le taux de 34% à 60% d'ici 2010	1998 2001 2002 2003 2010 34,,0% → 60.0%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Promouvoir l'accès aux services de santé de base et santé de la reproduction, surtout pour les filles et les femmes et dans les zones pauvres		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	Mettre les services de santé en matière de reproduction à la disposition de ceux qui en ont besoin d'ici 2015		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux d'accouchements assistés** est la suivante :

$$TAA = \frac{\text{Effectif des femmes enceintes ayant été assistées pendant l'accouchement}}{\text{Nombre d'accouchements atendus}}$$

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectif des accouchements assistés, nombre d'accouchements attendus	Effectif de la population féminine, indices de fécondité
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

- ☑ Age
- ☑ Sexe
- ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
- ☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Le faible taux d'accouchements assistés s'explique par :

Le nombre d'accouchement à domicile est élevé, et il n'est pas toujours évident que parmi ces cas qu'on note ceux pris en charge par les accoucheuses villageoises.

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

1.R.SA.03	Coût Moyen des actes médicaux	Résultat Semestrielle

Le coût moyen des actes médicaux est déterminé à deux échelons (Centres Médicaux avec Antenne Chirurgicale – CMA- et les Centres de Santé et de Promotion Sociale –CSPS-).

- Au niveau des CMA : Le coût total moyen est la moyenne arithmétique simple des coûts observés dans les différents CMA
- Au niveau des CSPS : Le coût total moyen est la moyenne arithmétique simple des coûts observés dans les différents CSPS.

Les actes médicaux retenus au niveau du CSPS sont :

Consultation adulte	Frais d'accouchement eutocique
Consultation enfants	Ordonnance pour accouchement eutocique
Carnet de santé	Ordonnance pour épisiotomie/intervention Obstétricale
Pansements et autres soins	Suivi d'une grossesse
Injection	Vaccination d'un enfant

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR

CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Améliorer l'accessibilité financière des populations aux services de santé	Réduire les coûts des prestations sanitaires et des médicaments essentiels	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Promouvoir l'accès aux services de santé de base et santé de la reproduction, surtout pour les filles et les femmes et dans les zones pauvres		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

CTA = Cova + Cac + Cos + Ch ;

Avec :

Cta = coût total ;
Coav = coût de l'ordonnance avant acte ;
Cac = coût de l'acte chirurgical (Cac) ;
Cos = coût de l'ordonnance pour soins (Cos)
Ch = coût d'hospitalisation (Ch).

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Coût des différents actes médicaux collectés auprès des formations sanitaires concernées.	
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	
	PRODUCTEUR	-	
COLLECTE COURANTE	NATURE		
	PRODUCTEUR		
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquête semestrielle auprès des services déconcentrés du ministère de la santé	
	PRODUCTEUR	**INSD**	

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS) ☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

La principale critique de cet indicateur est dû au fait que le total moyen est une moyenne arithmétique ce qui veut dire qu'il ne prend pas en compte le poids des CMA ou des CSPS.

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bernard DEMBELE, Direction de la Démographie, Institut National de la Statistique et de la Démographie ;
01 BP 374 Ouagadougou 01 ; Téléphone : (226) 32 45 14 ; Email : dembele_b@yahoo.com

1.I.SA.04	Part du budget revenant aux structures les plus déconcentrées de la santé	Impact Semestrielle

La **Part du Budget revenant effectivement aux structures déconcentrées (PBSD)** indique que le montant des allocations budgétaires prévues dans la loi de finances pour les structures déconcentrées du ministère de la Santé leur parviennent effectivement, compte tenu de la procédure budgétaire.

Par structure déconcentrées, on entend essentiellement, les directions régionales de la santé et les districts sanitaires.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Accroître le financement en faveur du secteur de la santé	Augmentation de la part du budget de la santé par rapport au budget de l'Etat jusqu'à 15%	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Promouvoir l'accès aux services de santé de base et santé de la reproduction, surtout pour les filles et les femmes et dans les zones pauvres		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux de couverture vaccinale par antigène** est la suivante :

Numérateur : Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre l'une des maladies cibles du PEV.

Dénominateur : Population totale des enfants de 0 à 11 mois.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre l'une des maladies cibles du PEV.	Effectif total de la population de 0 à 11 mois et taux de croissance moyen annuel de cette tranche d'âge.
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles le **Taux** est calculé :

- ☑ Type de vaccin ;
- ☑ Sexe de l'enfant ;
- ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
- ☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bernard DEMBELE, Direction de la Démographie, Institut National de la Statistique et de la Démographie ;
01 BP 374 Ouagadougou 01 ; Téléphone : (226) 32 45 14 ; Email : dembele_b@yahoo.com

1.O.SA.05	**Pourcentage de CSPS conformes aux normes en matière de personnel**	Output Annuelle

?

Le Pourcentage de CSPS conformes aux normes en matière de Personnel est la proportion de CSPS remplissant ces normes en personnel.

La norme requise est de trois agents : un (1) infirmier d'Etat (à défaut un infirmier breveté), une (1) accoucheuse auxiliaire et un (1) agent itinérant de santé (à défaut un manœuvre).

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Satisfaire les besoins du système de santé en ressources humaines	Améliorer la réparation du personnel	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base	Amener le taux de 70% en 2000 à 90% en 2003.	⇨ 1998 2003 70,0 90,0
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Promouvoir l'accès aux services de santé de base et santé de la reproduction, surtout pour les filles et les femmes et dans les zones pauvres		
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Le Pourcentage de CSPS conformes aux normes en matière de Personnel s'obtient en rapportant le nombre de CSPS remplissant les normes en personnel au nombre total de CSPS.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre de CSPS répondant aux normes en personnel	Nombre de CSPS par district, par région
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	• Statistiques sanitaires
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	**DEP/SANTE**
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête « test sur les nouvelles conditionnalités »	
	PRODUCTEUR	**INSD**	

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

☑ Districts sanitaires (52 DS). ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.R.SA.06	Nombre de nouveaux contacts par personne et pa0.r an	Résultat Annuelle

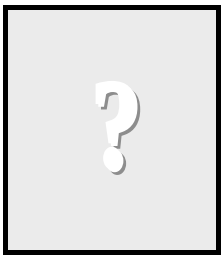

Le **nombre de nouveaux contacts par personne et par an** est un ratio qui détermine le nombre de fois qu'une personne se présente en moyenne dans une formation sanitaire pour une ou plusieurs consultations.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé	Faire passer le nombre de contacts par habitant et par an de 0,2 à 0,5 d'ici 2010	1998 2001 2002 2003 2010 0,2% → 0,5%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 0,2% → 0,5%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Promouvoir l'accès aux services de santé de base et santé de la reproduction, surtout pour les filles et les femmes et dans les zones pauvres		1998 2001 2002 2003 2010 0,2% → 0,5%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Le Nombre de nouveaux contacts par personne et par an s'obtient par : N/D tel que

N : Nombre de consultations ;
D : Nombre des consultants.
Ce ratio est toujours égal ou supérieur à 1.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Total des consultations	Total des consultants
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE		
	PRODUCTEUR		

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles le **Taux de Couverture Vaccinale** est calculé :

☑ Sexe	☑ Directions régionales de la Santé (13 DR
	☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

1.R.SA.07	Taux de couverture vaccinale par antigène	Résultat Annuelle

Le **Taux de couverture vaccinale par antigène** représente le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 11 mois ayant reçu le vaccin contre l'une des maladies cibles du Programme Elargi de Vaccination (PEV) qui sont : la tuberculose, la rougeole, la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, etc.).

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Améliorer la couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois et des femmes en âge de procréer	Atteindre à l'horizon 2010 une couverture vaccinale d'au moins 85% des enfants de 0 à 11 mois	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → 85,0%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base	Améliorer les taux de couverture vaccinale	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → 85,0%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → 85,0%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **taux de couverture vaccinale par antigène** est la suivante :

Numérateur : Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre l'une des maladies cibles du PEV.

Dénominateur : Population totale des enfants de 0 à 11 mois.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectif des enfants de 0 à 11 mois vaccinés contre l'une des maladies cibles du PEV.	Effectif total de la population de 0 à 11 mois et taux de croissance moyen annuel de cette tranche d'âge.
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

- ☑ Type de vaccin ;
- ☑ Sexe de l'enfant ;
- ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
- ☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.R.SA.08	Taux de Faible Poids à la Naissance (nouveaux-nés)	Résultat Annuelle

?

Il se définit comme étant la proportion de nouveaux-nés avec un poids inférieur à la norme OMS (2500 g) par rapport aux naissances vivantes.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Promouvoir la sécurité alimentaire et l'équilibre Nutritionnel.		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est la suivante : Numérateur sur Dénominateur en % tel que :

Numérateur : nombre de nouveaux-nés de poids inférieur à 2500 g ;
Dénominateur : Nombre de naissances vivantes.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre de nouveaux-nés de poids inférieur à 2500 g ;	Nombre de naissances vivantes
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	Statistiques Sanitaires	Statistiques Sanitaires
	PRODUCTEUR	DEP/ MS	DEP/ MS
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquêtes Nutritionnelles	Enquête Démographique et de Santé
	PRODUCTEUR	CNN/MS	INSD

Niveau de désagrégation

☑ Région ☑ District sanitaire

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.R.SA.09	Taux de Fréquentation des Formations Sanitaires	Résultat Annuelle

Le **Taux de fréquentation des Formations Sanitaires** mesure la proportion de la population ayant utilisé les formations sanitaires au moins une fois au cours d'une période donnée.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF	Promouvoir l'accès aux services de santé de base et santé de la reproduction, surtout pour les filles et les femmes et dans les zones pauvres		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux de Fréquentation des Formations Sanitaires** est la suivante :

N : Nombre de personnes ayant utilisé au moins une fois les formations sanitaires ;

D : Population totale de l'aire de santé.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Consultants dans les formations sanitaires	Effectif de la population
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

✓ Districts sanitaires (52 DS).	✓ Directions régionales de la Santé (13 DRS)

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

La fréquentation est vue en terme de personnes physiques qui visitent les formations sanitaires, donc on considère les consultants et non les consultations.

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.I.SA.10	Pourcentage d'Indigence Globale	Impact Triannuelle

Le **Pourcentage d'Indigence Globale** est la proportion de la population n'ayant pas accès financièrement au minimum de services sociaux de base en d'autres termes c'est la part de la population du cinquième quintile de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Promouvoir des mécanismes de partage des risques en matière de santé	Prise en charge de tous ceux qui peuvent bénéficier d'un certificat d'indigence	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Le Pourcentage d'Indigence Globale s'obtient en rapportant l'effectif de la population indigente à la population totale.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectif de la population indigente	Effectif de la population totale
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	Enquête sociale à réaliser	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE ET INSD**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	-	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

- ☑ Région
- ☑ Milieu de résidence (urbain/rural)
- ☑ Catégorie socioprofessionnelle
- ☑

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Cette catégorie de la population qui est définie à partir d'une enquête sociale, bénéficie de la gratuité de la prise en charge sanitaire conformément aux dispositions du KITI n°AN VIII – 0202/ FP/ SAN-AS du 8 février 1991 portant base générale de la tarification. Mais les conditions de cette prise charge ne sont pas définies. Il s'agira de :

- déterminer les critères auxquels devront répondre tous ceux qui peuvent bénéficier d'un certificat d'indigence,
- définir les conditions de prise en charge de l'indigent,
- mettre en œuvre les mécanismes de prise en charge des indigents.

Une enquête s'avère nécessaire pour l'estimation de la proportion de la population vulnérable et doit impliquer plusieurs secteurs ministériels (INSD, Mini- Santé, MEBA, Mini- Action Sociale…), et piloté par l'INSD.

En attendant la réalisation de cette enquête, les services de l'Action sociale et de la Solidarité nationale devraient contribuer à l'identification de cette frange de la population en cas de besoin.

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

1.I.SA.11	Taux de morbidité	Impact Annuelle

Le **Taux de Morbidité (TM)** indique le pourcentage de la population tombée malade pendant une période donnée.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Réduire l'incidence et la prévalence des maladies d'intérêt en santé publique		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux de Morbidité** est la suivante :

$$TM = \frac{\text{Effectif des personnes tombées malades}}{\text{Population totale}}$$

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectifs des personnes tombées malades au cours de la période sous revue	Effectifs de la population et taux de croissance moyen annuel de la population.
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles le **Taux de Morbidité** est calculé :

- ☑ Sexe
- ☑ Age
- ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
- ☑ Districts sanitaires

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.R.SA.12	**Taux de mortalité due au paludisme dans les formations sanitaires**	Résultat Annuelle

Le Taux de mortalité due au paludisme dans les formations sanitaires indique la part des décès dans les FS du fait du paludisme.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Réduire l'incidence et la prévalence des maladies d'intérêt en santé	Réduire la létalité due au paludisme	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base	• Protéger les groupes les plus vulnérables • Améliorer la prise en charge du paludisme	
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF	-		
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Le mode de calcul du Taux de mortalité dû au paludisme est le suivant : N/D tel que
N : nombre de décès dus au paludisme
D : effectif de la population

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre de décès dus au paludisme	Effectif de la population
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles le **Taux de Couverture Vaccinale** est calculé :

- ☑ Age
- ☑ Sexe
- ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
- ☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

1.I.SA.13	Taux de Mortalité Infantile	Impact Quinquennale

?

Le **Taux de Mortalité infantile** mesure le pourcentage d'enfants décédés avant leur premier anniversaire.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles	Réduire le taux de mortalité infantile de 40% d'ici 2010	1998 2001 2002 2003 2010 105,0% → 63,.0%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 ⇨ 2015 105.0% 42.0%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	Réduire de deux tiers les taux de mortalité infantile et juvénile entre 1990 et 2015	1990 ... 2001 2002 ... 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux de Mortalité infantile** est la suivante :

$$1q0 = \frac{\textbf{Effectif des enfants décédés avant leur 1er anniversaire}}{\textbf{Effectif total des enfants âgés de 0 à 11 mois}}$$

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectifs des enfants décédés avant l'âge de 1 an	Effectifs de la population de 0 à 11 mois et taux de croissance moyen annuel de la population.
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

☑ Sexe de l'enfant	☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
	☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

1.I.SA.14	Taux de Mortalité Juvénile	Impact Quinquennale

Le **Taux de Mortalité juvénile** est le pourcentage des enfants d'un an et plus décédés avant leur cinquième anniversaire.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles	Réduire le taux de mortalité infanto juvénile de 40% d'ici 2010	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	Réduire de deux tiers les taux de mortalité infantiles et juvéniles entre 1990 et 2015	1990 ... 2001 2002 ... 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux de Mortalité juvénile** est la suivante :

$$4q1 = \frac{\textbf{Effectif des enfants d'un an et plus décédés avant leur 5ème anniversaire}}{\textbf{Effectif total des enfants âgés de 1 à 4 ans}}$$

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectifs des enfants d'un an et plus décédés avant l'âge de 5 ans	Effectifs de la population de 1 à 4 ans et taux de croissance moyen annuel de la population.
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

- ☑ Sexe de l'enfant ;
- ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
- ☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

1.I.SA.15	Taux de mortalité maternelle	Impact Quniquennale

Le **Taux de Mortalité maternelle** indique le pourcentage de femmes décédées par suite de complication de la grossesse, d'accouchement (et jusqu'à 42 jours après) et interruption de la grossesse. Le résultat est rapporté à 100 000 naissances vivantes.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles	Réduire le taux de mortalité maternelle de 40% d'ici 2010	1998 / 2001 / 2002 / 2003 / 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 ⇨ 2003
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 / 2001 / 2002 / 2003 / 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	-		
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	Améliorer la santé maternelle	Réduire de deux tiers la mortalité liée à la maternité entre 1990 et 2015	1990 / … / 2001 / 2002 / … / 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux de Mortalité Maternelle** est la suivante :

N : nombre de décès maternels dus aux complications de la grossesse, à l'accouchement (et jusqu'à 42 jours après) et l'interruption de grossesse.

D : Naissances vivantes.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre de décès maternels dus aux complications de la grossesse, à l'accouchement (et jusqu'à 42 jours après) et l'interruption de grossesse.	100 000 naissances vivantes
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

☑ Age

☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)

☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Le taux calculé annuellement est celui dans les formations sanitaires et donc ne prend pas en compte les cas enregistrés dans les cliniques ou ceux arrivés à la maison. Il est complété par le taux calculé à l'issue des EDS qui est réalisée par l'INSD chaque cinq ans. La périodicité de cette enquête n'est pas rigoureusement respectée.

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.R.SA.16	Taux de mortalité due au SIDA	Résultat Annuelle

Le **Taux de Mortalité due au SIDA** mesure le pourcentage d'individus décédés par suite du SIDA.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Réduire la transmission du VIH	Ramener le taux de 7,17% en 1998 à moins de 6,0% en 2010	1998 2001 2002 2003 2010 7,17% → 6,0%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 → 2015 7,17% 6,00%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Arrêter la progression du VIH/SIDA et diminuer progressivement son impact		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	Arrêter d'ici 2015 la progression du VIH/SIDA et commencer à inverser sa tendance		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux de Mortalité Spécifique due au SIDA** est la suivante : N/D tel que

N : Nombre de décès dus au SIDA
D : Population totale

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre de décès dus au SIDA	Effectif de la population totale
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique • Enquêtes spécifiques	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD / DEP-SANTE**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

- ☑ Type de vaccin ;
- ☑ Sexe de l'enfant ;
- ☑ Sites sentinelles
- ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
- ☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Au stade actuel des choses l'on ne peut avoir une estimation du **TAUX DE MORTALITE SPECIFIQUE DUE AU SIDA** Cet indicateur ne peut être estimé par les données de routine car vu le caractère spécifique de la maladie les cas et décès notifiés dans les formations sanitaires et dans les centres de traitement ne peuvent estimer efficacement les cas réels. Il est obtenu par enquête (EDS et autres réalisées par le CNLS-IST. De plus les tests de sérologie et le secret sur les résultats sont régis par une loi.

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.R.SA.17	**Pourcentage de personnes atteintes de SIDA sous traitements anti-retro viraux**	Résultat Annuelle

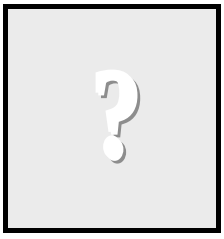

Le pourcentage **de personnes atteintes de SIDA sous traitements antirétroviraux** mesure la part des cas de SIDA notifiés et qui sont sous traitement par les antirétro viraux.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Améliorer la qualité de la prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH/SIDA	Rendre disponibles les médicaments (antirétroviraux et médicaments pour les infections opportunistes) de qualité à des prix sociaux	1998 2001 2002 2003 → 2010 xx.x% xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base	Augmenter l'accès aux ARV des personnes atteintes de SIDA	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Le pourcentage **de personnes atteintes de SIDA sous traitements antirétroviraux** est estimé par : N/D tel que :

N : nombre de personnes sous antirétroviraux,

D : nombre de cas de SIDA notifiés

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre de personnes sous antirétroviraux	Nombre de cas de SIDA notifiés
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	• Statistiques sanitaires
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	**DEP/SANTE**
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

- ☑ Centre de traitement ambulatoire
- ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
- ☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

On n'a aucune donnée concernant l'indicateur car il vient d'être défini et retenu par le CNLS-IST pour le suivi et l'évaluation de la pandémie

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.R.SA.18	**Taux de prévalence contraceptive chez les femmes en âge de procréer**	Résultat Annuelle

Le **Taux Prévalence Contraceptive chez les Femmes en âge de procréer** indique la proportion de femmes en âge de procréer utilisant une méthode contraceptive.

Il s'agit des femmes âgées de 15-49 ans.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Promouvoir des prestations préventives à l'endroit des groupes vulnérables	Amener le taux de prévalence contraceptive de 6% en 1998 à 17% en 2010	1998 2001 2002 2003 2010 06.0% → 17,0%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base	Amener le taux de 6% en 1998 à 19% en 2015	1998 ⇨ 2015 06.0% 19.0%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Promouvoir l'accès aux services de santé de base, santé de la reproduction, surtout pour les filles et les femmes, dans les zones pauvres		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	Mettre les services de santé en matière de reproduction à la disposition de ceux qui en ont besoin d'ici 2015.		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux Prévalence Contraceptive chez les Femmes en âge de procréer** est la suivante : N/D tel que

N : nombre de femmes en âge de procréer **utilisant une méthode contraceptive;** D : nombre de femmes en âge de procréer

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectif des femmes sous contraception	Effectif des femmes en âge de procréer
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

☑ Districts sanitaires (52 DS). ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.R.SA.19	Rayon Moyen d'Action des CSPS	Résultat Annuelle

Le **Rayon Moyen d'Action des CSPS** mesure la distance moyenne théorique parcourue par la population d'une localité donnée pour accéder à un Centre de Santé et de Promotion sociale (CSPS).

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Développer les infrastructures sanitaires et les équipements	• Un CSPS dans un rayon de 10 km en zone de faible densité ; • Un CSPS pour 30 000 habitants en zone de forte densité, notamment en milieu urbain	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base	Rapprocher les centres de santé de la population.	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF	Promouvoir l'accès aux services de santé de base et santé de la reproduction, surtout pour les filles et les femmes et dans les zones pauvres		
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Rayon moyen d'action d'un CSPS** est la suivante :

$$R = \sqrt{\frac{S}{\Pi * Ni}}$$

Avec : R = rayon d'action
Ni = nombre de formations sanitaires
S = superficie de la zone géographique
Π = 3,14

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre de formations sanitaires par zone	Découpage géographique des entités sanitaires
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	Cartes, et superficies des unités administratives
	PRODUCTEUR	-	**MATD, IGB**
COLLECTE COURANTE	NATURE	Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
.	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles le **Taux de Couverture Vaccinale** est calculé :

☑ Districts sanitaires (52 DS). ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

1.O.SA.20	**Taux de rupture en médicaments essentiels et génériques**	Output Annuelle

?

Le Taux de Rupture en MEG est une proportion indiquant :

- ☑ au niveau du CSPS : le rapport du nombre total de jours de rupture d'au moins une semaine des 10 molécules clés et du nombre total de molécules ;
- ☑ Au niveau du CMA : le rapport du nombre total de jours de rupture d'au moins une semaine des 45 molécules clés.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Améliorer la disponibilité des médicaments essentiels de qualité et leur accessibilité	Superviser l'approvisionnement et la distribution des MEG dans les districts sanitaires afin d'éviter les ruptures de stock et de faire respecter les marges bénéficiaires	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Promouvoir l'accès aux services de santé de base et santé de la reproduction, surtout pour les filles et les femmes et dans les zones pauvres		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux de Rupture en MEG** est la suivante :

N : somme de nombre de rupture d'au moins une semaine des produit sensible selon le niveau de formation sanitaire

D : nombre de produits sensibles selon la formation sanitaire (45 actuellement au niveau CMA et 10 au niveau CSPS)

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre de jours de rupture d'au moins une semaine des molécules sensible selon la formation sanitaire	Nombre de produits sensibles selon la formation sanitaire (actuellement 45 au niveau CMA et 10 au niveau CSPS)
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	• Statistiques sanitaires
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	**DEP/SANTE**
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE		
	PRODUCTEUR		

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

☑ CSPS/CMA

☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)

☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

- Les taux communiqués ici concernent exclusivement le circuit public alimenté par la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques (CAMEG). Il est donc important que la DEP/Santé puisse, en collaboration avec la Direction des Services Pharmaceutiques (DSPH), rassembler les données des structures privées intervenant dans le domaine et en faire une synthèse qui prendrait en compte l'ensemble des intervenants dans le processus d'approvisionnement des Médicaments Essentiels Génériques (MEG).
- Il est aussi recommandé de sélectionner quelques districts pour suivre l'évolution du **TAUX DE RUPTURE EN MEG** au niveau de ces structures déconcentrées en vue de comprendre la comportement global de la filière MEG.

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

1.R.SA.21	Indice de satisfaction des utilisateurs des services de santé	Résultat Semestrielle

L'indice **de satisfaction des utilisateurs des services de santé** mesure le degré de satisfaction de la population vis-à-vis des formations sanitaires.

C'est à travers l'avis que les usagers ont du cadre d'accueil, de la disponibilité des produits, de la qualité des prestations que sera appréciée leur degré de satisfaction.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Améliorer la qualité des services de santé, y compris la santé de la reproduction		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Les différentes données sont issues des résultas d'enquêtes semestrielles menées auprès d'un échantillon d'environ 1 293 personnes appartenant aux 980 ménages.

Pondération :

- ☑ Satisfaction vis-à-vis de l'accueil : 0,5
- ☑ Satisfaction vis-à-vis de la disponibilité des produits : 1,0
- ☑ Satisfaction vis-à-vis de la qualité des prestations reçues : 1,5

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		% de la population satisfaite par les prestations des Formations sanitaires	
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE		-
	PRODUCTEUR		-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquête semestrielle auprès des utilisateurs des services de santé	
	PRODUCTEUR	**INSD**	

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles le **Taux de Couverture Vaccinale** est calculé :

- ☑ Région
- ☑ Sexe
- ☑ Milieu de résidence

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.I.SA.22

Taux de Séroprévalence du SIDA

Impact

Quinquennale

?

Le **Taux de Séro-prévalence du SIDA** indique la proportion des individus infectés par le virus du SIDA

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Réduire la transmission du VIH	Ramener le taux à moins de 6% d'ici 2010	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	Arrêter la progression du VIH/SIDA et diminuer progressivement son impact		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	Arrêter d'ici 2015 la progression du VIH/SIDA et commencer à inverser sa tendance		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule générale du **Taux de Séroprévalence du SIDA** est la suivante : N/D

Numérateur : Nombre de personnes infectées par le virus du SIDA

Dénominateur : Population totale

.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre de personnes infectées par le virus du SIDA	Effectif de la population
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	**DEP/SANTE**	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	• Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique	• Recensement Général de la population et de l'Habitation • Projections démographiques
	PRODUCTEUR	**INSD**	**INSD**

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

- ☑ Age
- ☑ Sexe
- ☑ Sites sentinelles
- ☑ Directions régionales de la Santé (13 DRS)
- ☑ Districts sanitaires (52 DS).

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Cet indicateur ne peut être estimé par les données de routine car vu le caractère spécifique de la maladie les cas notifiés dans les formations sanitaires et dans les centres de traitements ne peuvent estimer efficacement les cas réels. Il est obtenu par enquête (EDS et autres réalisées par le CNLS-IST).

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

INDICATEURS DE LA NUTRITION (NU)

Identifiant	Indicateur	Page
2.R.NU.**01**	Prévalence de cécité crépusculaire chez les 0-5 (Taux de)	152
2.R.NU.**02**	Prévalence du goitre chez les enfants de 0 – 15 ans (Taux de)	154

2.R.NU.01	**Taux de prévalence de cécité crépusculaire chez les enfants de 0-5 ans**	Résultat Annuelle

?

C'est la proportion d'enfants de 0- 5 ans atteints de la cécité crépusculaire par rapport au nombre d'enfants sous surveillance.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS)	Réduire l'incidence et la prévalence des maladies d'intérêt en santé publique	Réduire d'au moins 50% les carences en micronutriments (iode, vit. A, fer).	1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir la sécurité alimentaire et l'équilibre Nutritionnel.		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Le mode de calcul est N/D tel que :

N : nombre d'enfants de 0- 5 ans atteint de cécité crépusculaire ;
D : nombre d'enfants de 0- 5 ans sous surveillance.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre d'enfants de 0-5 ans souffrant de cécité crépusculaire	Nombre total d'enfants de 0 – 5 ans suivis
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	Statistiques Sanitaires	Statistiques Sanitaires
	PRODUCTEUR	DEP/ MS	DEP/ MS
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquêtes Nutritionnelles	Enquête Démographique et de Santé
	PRODUCTEUR	CNN/MS	INSD

Niveau de désagrégation

☑ Région ☑ District sanitaire

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf

2.R.NU.02	Proportion d'Enfants de 0- 5 ans Anémiés	Résultat Annuelle

?

C'est la proportion d'enfants anémiés par rapport au nombre d'enfants de 0- 5 ans sous surveillance.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		**OBJECTIF GENERAL**	**Objectif Spécifique Mesurable (OSM)**	
NATIONAL	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE			1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
NATIONAL	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir la sécurité alimentaire et l'équilibre Nutritionnel.		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% →
INTERNATIONAL	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	CCA/UNDAF	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
INTERNATIONAL	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE	-		1998 2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule est N/D en % tel que :

N : nombre d'enfants de 0- 5 ans anémiés,

D : nombre d'enfants de 0- 5 ans sous surveillance

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Nombre d'enfants de 0- 5 ans anémiés	Nombre d'enfants de 0- 5 ans sous surveillance.
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	Statistiques Sanitaires	Statistiques Sanitaires
	PRODUCTEUR	DEP/ MS	DEP/ MS
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquêtes Nutritionnelles	Enquête Démographique et de Santé
	PRODUCTEUR	CNN/MS	INSD

Niveau de désagrégation

☑ Région ☑ District sanitaire

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; Projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Bénéwendé Janvier SAWADOGO, Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé;
03 BP 7035 Ouagadougou 03 ; Téléphone : (226) 32 46 62 ou 80 56 01 ; Email : dep@santé.gov.bf